



COMPETITION REGIONALE



ORGANISATION DE LA COMPETITION

Fédération Française de Surf

Comité régional Pays de la Loire de Surf

Comité départemental Vendée Surf

Club d'accueil :

Plage : Date : / /2012

Directeur de compétition :

Responsable ETR / Comité sur l'événement :

Zone de compétition :

Durée des séries : 1^{er} tour :

Tours suivants :

1/2 finales :

Finale :

Panneau vert et un coup de trompe début de série, panneau orange cinq dernières minutes, 2 coups de trompe et panneau sur le côté fin de série. Mise à l'eau de la série suivante au panneau orange (sans gêner la série en cours et sans prendre de vagues)

Couleurs :

- Rouge :Premier compétiteur de la série
- Blanc :Second compétiteur de la série
- Jaune :troisième compétiteur de la série
- Bleu :quatrième compétiteur de la série
- Noir :cinquième compétiteur de la série

Réglementation et conduite sportive

Conditions d'inscriptions :

- licence fédérale compétition de l'année en cours
- pré-inscription obligatoire avant le jeudi 18 h précédant la compétition sur le site du comité : www.comites-surf-pdl.com
- confirmation par la validation de votre pré-inscription par le règlement avant le début de la compétition
- Les compétiteurs peuvent s'inscrire sur tous les supports mais doivent se limiter à une catégorie en espoirs (plus les open si ils le veulent). Toutefois, il ne sera pas fait de modification de seeding en cas de podiums multiples et de séries simultanées.

Conduite sportive :

- Tous les compétiteurs et encadrants doivent respecter la réglementation fédérale
- Tous les compétiteurs préinscrits doivent être présents, en cas d'absence non justifiée : amende ou radiation en cas de récidive, **les dirigeants de clubs sont responsables de leurs compétiteurs**, c'est au club d'appartenance du compétiteur que seront adressées les amendes (10 euros par compétiteur ESPOIRS absent, 15 pour les OPEN).
- Respect des organisateurs, des bénévoles, des juges, des encadrants et des adversaires...
- Pas d'insultes ou de gestes insultants, de bagarres
- Aucun produit dopant, aucune drogue ne sera toléré (radiation immédiate d'un an pour toutes compétitions fédérales)

En cas de non respect, la ou les personnes incriminée(s) seront convoquées par le bureau du Comité Régional Pays de Loire Surf, les sanctions peuvent aller de la simple amende à la radiation...

Réclamations :

Aucune réclamation ne sera faite aux juges ou dans l'enceinte de jugement, toute réclamation se fera auprès du chef juge. En cas de litige c'est le directeur de compétition et le responsable ETR qui prendront la décision finale.

Compétiteurs, encadrants, organisateurs

merci de montrer une image positive et respectueuse de notre sport...

vous en êtes les représentants.